

FORMULE 58B

*Loi sur les tribunaux judiciaires*

AVIS DE REMISE D'UN MÉMOIRE DE DÉPENS AUX FINS DE LA LIQUIDATION

*(titre)*

AVIS DE REMISE D'UN MÉMOIRE DE DÉPENS AUX FINS DE LA LIQUIDATION

AUX PARTIES

À la demande de/du *(designer la partie qui a obtenu l'avis de rencontre)*, J'AI OBTENU UNE RENCONTRE pour le ..... *(jour)* ..... *(date)*, à ..... *(heure)*, en vue de la liquidation des dépens de/du *(designer la partie qui a droit aux dépens et indiquer les dépens devant être liquidés)*.

LA RENCONTRE SE DÉROULERA *(choisir l'une des options suivantes)*

- en personne
- par conférence téléphonique
- par vidéoconférence

à l'endroit suivant

*(adresse du palais de justice en cas d'audience en personne, ou détails de la conférence téléphonique ou de la vidéoconférence, comme le numéro à composer, le code d'accès, le lien vidéo, etc., s'il y a lieu)*

À *(designer la partie qui a droit aux dépens)*

VOUS ÊTES REQUIS(E) de déposer votre mémoire de dépens à mon bureau et de faire signifier ce mémoire à chaque partie intéressée à la liquidation au moins sept jours avant la date indiquée ci-dessus.

Date .....

Liquidateur

DESTINATAIRE : *(nom, adresse, adresse électronique (s'il y a lieu) et numéro de téléphone de l'avocat ou de la partie à qui l'avis est signifié)*